

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 10

Artikel: Embarras
Autor: Carlo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cruautés du calembourg. — Plusieurs personnes viennent de m'assurer que je suis trompé, disait un mari à sa femme.

— Tue-les, mon ami, tue-les.

Il y a temps pour tout. — Sept heures du matin. Un individu s'approche de l'étalage d'un fripier, saisit habilement un coquemar et s'enfuit.

— Hé, là ! arrêtez ; ce coquemar est à moi, s'écrie le propriétaire de l'objet volé.

Survient un agent de police. Le propriétaire du coquemar l'appelle.

— Dites donc, m'sieu l'agent, arrêtez cet homme, il vient de me voler.

— Oh ! ma foi, c'est votre affaire. Je suis de relevée. J'ai veillé toute la nuit ; je vais d'jeuner.

Chansons des grenadiers.

AU RETOUR DE L'ÉCOLE MILITAIRE

I

GRENADIERS, chers camarades,
Retournons dans nos foyers,
Moustache, sabre et grenade
Ils sont cueillis nos lauriers.
Au bord de l'Orbe écumante
Comme aux rives du Talent,
Nous attendent nos amantes,
Nos amis et nos parents.

II

Ferme tes portes, caserne,
Que jamais dans tes réduits,
Visite ne nous concerne
C'est notre voeu d'aujourd'hui.
Ah ! la fourche et la fauaille
Ont plus d'altaires pour nos cœurs,
Que la prison et sa grille
Et la morgue d'instructeur.

III

Mais pour toi, bon capitaine,
Et vous tous, nos lieutenants,
Croyez la chose certaine
Nos regrets sont différents.
Ah ! l'écho de nos montagnes
Répétera aux alentours,
Dira qu'en cette campagne
Nos conquêtes est votre amour.

IV

La plus vive gratitude
Suivra notre bon major,
Lui qui fit sa douce étude
D'atténuer tous nos torts.
Qu'il reçoive ici le gage
De nos cœurs reconnaissants,
Toujours nous rendrons hommage
A ses nobles sentiments.

V

Maintenant, chers camarades,
Qu'il faut bientôt nous quitter,
Ensemble prenons un verre
Avant de nous séparer.
Que chacun dans cette attente
Va rejoindre ses foyers,
Chante en chœur, l'âme contente
Vive et vive les grenadiers.

(Vieille chanson communiquée par M. Grobety,
à La Cure.)

Têtes neuchâteloises.

AU CONCERT

CONCERT du virtuose Sarasate, grande salle des conférences. Public de pensionnaires et de duègnes. Quelques messieurs en noir et quelques dames « bien ».

La salle se remplit. Auguste, étudiant, escorté de ses deux sœurs, qui sont accompagnées elles-mêmes d'une amie, vient de s'asseoir. Il réserve, à sa gauche, une place destinée à une amie... de l'amie.

Survient un gros bourgeois. Le dit bourgeois possède un ventre de mastodonte avec un nez de buse. Il s'approche d'Auguste et fait mine

de s'asseoir. Sa femme, épaisse comme lui, le suit à petits pas.

Auguste, posant la main gauche à plat sur l'espace libre. — Mille regrets, monsieur, la place est gardée.

Le gros homme, bougonnant. — Est-ce que vous vous f... de moi ?

Auguste, avec un léger sourire. — Oh non, monsieur...

Le gros homme, autoritaire, à sa femme. — Lydie, j'irai derrière. Toi, assieds-toi là !

Auguste, in petto. — Puisque c'est une femme ! (Il ôte sa main.)

Madame s'assied et s'occupe à ranger ses jupons.

A ce moment, Auguste se retourne et aperçoit un ami qu'il attendait et qui le cherche du regard.

Il se penche vers sa sœur : « Dis, Madeleine, voici Georgy. Veux-tu que nous lui fassions une petite place ! »

Mais la grosse dame a tout entendu. Elle s'exclame : « Ah ! c'est comme ça ! Il n'y avait pas de place pour moi, et vous en auriez pour ce monsieur ! Non, jamais de la vie, je ne me gênerai pas. »

Auguste, aimable. — Oh, madame, ne vous dérangez pas, je vous prie.

Georges arrive. Auguste et Madeleine se sont serrés un peu pour lui faire place. Il s'installe à son tour. A ce moment, le gros homme, qui s'est casé tout juste derrière eux, dit à sa femme, tout haut :

— Sacrebleu ! il y a des gens qui n'ont pas d'éducation !

PAYSAN DU SEYON.

Les échos du passé.

« Celui qui a été opprimé injustement, celui qui a en sa faveur l'équité, la justice, les lois civiles, les lois politiques et, par dessus tout, une bonne conscience, a, il me semble, des armes bien victorieuses et bien autrement supérieures à celles du pouvoir. La prison n'épouvante, que l'homme craintif ; l'homme sensible et honnête, qui a été exposé à ce désagrément pendant une seconde, ne peut et ne doit pas changer par la durée plus ou moins grande d'une captivité, qui ne peut le déshonorer, parce que l'abus du pouvoir est impuissant pour flétrir ceux qui l'éprouvent injustement. »

FRÉDERIC-CÉSAR DE LA HARPE.

(Lettre à M. Favre, docteur en droit, à Rolle.)

Au café. — Garçon, quel vin venez-vous de m'apporter là ?

— C'est de l'Yvorne, m'sieu.

— De l'Yvorne ! . Dites-moi, est-ce son nom de famille ou son nom de baptême ?

Où l'on est bien. — Un gredin, exécré de tout son village, se décide enfin à émigrer.

Pour partir, il lui faut un certificat de bonnes mœurs.

Désireux de se débarrasser de lui, on lui fait un certificat en conséquence.

Alors le gredin, après avoir lu :

— Puisque je suis aussi estimé que ça, je me décide à rester.

La locomotive-bâromètre.

La pluie est d'autant plus à craindre que l'air est plus chargé d'humidité : c'est une vérité à La Palisse.

Si donc on voit le panache de vapeur qui sort de la locomotive rester longtemps en suspension dans l'air, sans s'y dissoudre, la pluie est immédiate. La vapeur se dissipe-t-elle au sortir de la cheminée, c'est que l'air est sec ; le beau temps est assuré.

Lo martsaud et l'avâoglyo.

DJAN Sublyet, lo martsaud dè la Tsaux, su Cossené, savai gaillâ bin djuvî d'la clarinette. L'allâvè dè coutema avoué doû dè sè z'ami : ion que djuvîvè dè la basse, et l'autre, David Hofre, qu'irè avâoglyo et que djuvîvè dâo violon, férî musica dè danse po lè dzoûvè dzein. Cauquî yâdzo, l'allâvont tantiâ ai z'inveron dè Romont po lè bênechon. On yadzo dan que l'êtant zu à la bênechon dè Morleins, à canton dè Fribo, s'arêtaront, ein revêgnent, à 'na pinta dè Chin-Cherdzo, po sè reposâ on bocon ein medzeint ôquie et ein bevessin on verro. L'ront dza lassâ ; l'avant fam et sâ, quiet ! Quand l'est qu'on a djuvî doû dzo, tot ein éteint bein suagnâ, dè bairre et dè medzi, et que faut recommeincâ la via dè ti lè dzo, on a on bocon dè tzaropionde assebin. Ma fai, sè firont apportâ demi-pot dè Lavaux ; mà lo carabier deuze à Sublyet que n'avant onco rein dè tsâo de couete ; que ne pouâvè lâo baillî quiè dâo pan, dè la toma et on poû dè sâocece à fêdzo que restâvè dû lo dzo devant.

— Eh bin, apportâ ein que vo z'ai, que réponde l'autro.

L'est bon ; mà lè dou cotien que výant bî firont medzi la toma qu'ire on bocon châtelâ à l'avâoglyo et ruparont lo bet dè sâocece. A n'on momint, David lâo fe dinsâ :

— On chin diâstramin la sâocece per tye.

— Pardieu oï ; l'est clyâu monsû, à l'autra trâblyâ qu'ein medzont ; se l'ein vâo, n'ein démandréin.

— Ao bin, na ; contîntinno à nouâtra toma !

Faut portant que lly'aussè dai dzein qu'ant poû dè côncheinché po agi dinsâ avoué on poûro diâblyo. Mâ n'est pas lo tot ; atiutâ lo rêcho :

Ai z'inveron d'Etzalins, dévessant passâ per on boû dè tsâo, ein sèvessin on chindâ que travâssavè on petit ru que n'avai meint dè pont et que fallyai châotâ, David Hofre cognessai cî chindâ et lo ru ; mà fut tot parai d'obedzi dè derâ à sè camerâdo dè l'averti quand fouedrait châotâ.

— N'ausse pas pouaire, que lai fe lo martsaud, ne lai sin binstou.

Et lo mîmè poûro avâoglyo devant on gros tsâo et lai dit :

— Ora, David, eimbrui-te et châotâ pîrè !!

Yo vo z'arâ fallyu vîrè lo poûro diâblyo s'eimbrûi, châotâ, s'einmouetâlè contré lo tsâo et retsezi ein dérà su son tyu, yô resta on momeint sein budzî ! A la fin, sè relèva ein criant ai doû z'autre, qu'avant onco lo tyeu dè rîrè dè lâo pouta fâga :

— Dieux, cotiens, bregands que vo z'itè ! Vo z'arâ portant pu m'êchtraupiâ, m'assommâ, mè brezî on mimbro, à mîmameint épêcllyâ mon violon ein millè brequè ! Ah ! la vo gardo, sta-ce !

— Eh, tâ bein su cheintrè la sâocece ; t'arâ bein du cheintrè lo tsâo ! que lai repond lo martsaud.

Ma fai quiet ? Lo poûro David Hofre fut bein d'obedzi dè sè rabonnâ et dè profitâ dè sa dieuza dè compagni po pouai sè reinternâ tsî li, et djuvî ein aprî po lè dzoûvè dzein. Câ, dè biô savai que l'irè tot son pliyési, li que n'ein pouâvè mein avai d'autre.

J. L. +

Pauvres petits ! — Cueilli dans la *Feuille d'Avis* d'un canton voisin :

« On demande une femme de chambre pouvant s'occuper des enfants, de 25 à 30 ans, pour le midi de la France. »

Embarras. — Samedi dernier, à la soirée de l'Union chorale.

Nos sociétés ont coutume de convier, à l'entr'acte, leurs invités et la presse à une petite collation, debout. On y choque des verres ; on y grignote de succulentes « salées » ; on y échange force compliments.

Un membre du comité s'approche, la main tendue, d'un des invités.

Celui-ci s'excuse de devoir répondre d'un simple signe de tête au salut : « Excusez, monsieur, dit-il, mais, vous voyez, il faut manger d'une main et boire de l'autre. »

CARLO.

Sur le tram.

Un journal allemand publie le petit *rude mecum* suivant, à l'usage des voyageurs en tramway. Les règles qu'il contient vont de soi, semble-t-il, mais tant de gens les oublient jurement, qu'il n'est pas superflu de les redonner ici.

Laisse descendre les voyageurs avant de monter en tram.

Ne monte jamais — jamais, entendu — sur un tram en marche, et n'en descends pas davantage.

Ne demeure pas planté comme une borne au haut du marchepied : tu gênes ainsi la montée et la descente des voyageurs.

Aie toujours prêts les deux ou trois sous que coûte la course et ne demande pas au contrôleur la monnaie d'un napoléon ou d'un billet de banque.

Ne cache pas ton billet comme un trésor, sans quoi il t'arrivera de ne pas le retrouver quand l'inspecteur te le demandera.

Si tu es fumeur, n'empête pas l'intérieur de la voiture avec un bout de cigarette éteint.

Si tu ne fumes pas, ne foudroie pas du regard les voyageurs de la plateforme qui t'envoient dans le nez l'odeur de leur tabac : les fumeurs ne peuvent se placer ailleurs.

En montant en tram, ne prends pas congé des tiens comme si tu émigras en Amérique. Garde tes embrassades pour des séparations plus cruelles.

Renseigne-toi sur l'itinéraire de la voiture, avant d'y monter, et n'oblige pas le personnel à te faire toute une conférence sur le service des tramways.

Abstiens-toi de parler au conducteur, ne fût-ce que de la pluie et du beau temps : il a autre chose à faire.

N'appuie pas ton parapluie mouillé contre les genoux de ton vis-à-vis.

Ne reste pas vissé à ta place, quand, en se serrant un peu, il y a moyen de permettre à un nouveau voyageur de s'asseoir aussi.

Cède ta place, non seulement aux jolies filles, mais avant tout aux dames âgées.

Si tu appartiens au sexe fort, ne dévore pas de l'œil les belles voyageuses.

Si tu es une femme, n'étudie pas la toilette de ta voisine de l'épingle de son chapeau à la pointe se sa bottine.

Homme ou femme, n'écrase pas les orteils de ton prochain,

N'avale pas ton déjeuner ou ton dîner en tram ; c'est un spectacle peu appétissant.

Ne raconte pas tout haut tes affaires de famille.

N'emporte pas en tram de la marée ou du fromage.

Ne crache pas, ne crache pas, ne crache pas !

Le règlement. — On lit dans le règlement de police de la commune de ...

« *Divagation des animaux* : Il est défendu de laisser divaguer des bêtes féroces et autres animaux dangereux. »

« *Protection des animaux* : Tous les animaux de boucherie, y compris les porcs, devront être assommés. »

Une pincée de recettes.

Qui veut des recettes ? En voici, et de toutes bonnes. Ce sont des recettes de nos arrière-grand'mères. Un de nos lecteurs les a découvertes dans un livre aux feuillets jaunis et qui sentait bon le vieux. Elles ont fait leurs preuves ; on en peut user sans crainte.

Bain de beauté.

Prenez deux livres d'orge mondé, une livre de riz, trois livres de lupin pulvérisé, huit livres de son, dix poignées de Bourrache et de violier ; faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau de fontaine. Il n'y a rien qui nettoie et adoucisse la peau comme ce bain.

Eau de beauté

Prenez égale quantité d'eau d'argentine et de rhubarbe, et sur chaque demi-livre ajoutez deux gros de sel ammoniac. On en met avec une plume ou un pinceau trois ou quatre fois par jour, sur les rougeurs ou sur les dardes.

Eau fort recommandable.

L'eau de mouron est si souveraine pour le teint, qu'elle devrait toujours se trouver sur la toilette des dames.

Eau qui rend les femmes plus belles.

Mettez dans une incubite cinq pintes d'eau-de-vie, ajoutez trois livres de mie de pain, six onces de gomme de prunière, quatre onces de litrage d'argent, huit onces d'amandes douces ; quand le tout sera bien pilé, laissez digérer pendant huit jours, ensuite distillez au bain-marie. On se lave le visage avec la liqueur qui résulte de la distillation. On la laisse sécher sur la peau, sans l'essuyer, et le teint devient blanc et lustré comme un miroir. (A suivre.)

(Toilette et laboratoire de Flore, Réunis en faveur du beau Sexe, ou Essai sur les Plantes qui peuvent servir d'ornement aux Dames, et qui sont utiles dans la distillation, contenant les différentes manières de préparer les Essences, Pommades, Rouges, Poudres, Fards, Eaux de senteur, Liqueurs, Ratafias, Huiles, Eaux Cosmétiques et Officinales, etc.

Par M. Buc'hoz, D. en M. A Paris, Chez l'auteur, rue de la Harpe, la première porte cochère après le Collège de Harcourt. MDCCCLXXXIV. Avec Approbation et Privilège du Roi.)

Magnanimité. — Le chef, extraordinairement pincré, d'une importante maison de commerce rencontre, au restaurant du Coq-d'Or, un de ses comptables en train de faire honneur à un planificateur repas.

— Bigre ! lui fait-il, vous vous accordez du champagne !

— C'est pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de mon entrée dans vos bureaux.

— Comment, il y a un quart de siècle que vous êtes chez moi et vous ne m'invitez même pas à dîner avec vous !

La petite nièce déçue. — Yvonne a une tante qui ne vient jamais la voir sans lui remplir les bras de jouets et de sacs de bonbons. Hier, cette tante-gâteau arrive par extraordinaire sans son panier à surprises.

— Je vous apporte le mauvais temps, fait-elle en entrant.

Alors Yvonne : « Et c'est tout ? »

Les droits de l'œil.

SAVEZ-vous ce que l'on appelle une « Commission d'art public » ?

C'est un groupe de personnes, choisies avec soin et chargées, plus ou moins officiellement, de prévenir, autant que possible, les crimes de l'œil qui se commettent presque chaque jour dans le domaine de la construction et de la voirie, principalement. Genève possède une de ces commissions, qui est très active. Nous en avons une aussi, à Lausanne ; elle fait moins parler d'elle. On assure cependant qu'elle n'en a pas moins l'œil très ouvert et qu'il ne se commet point une faute de goût à son insu. Comme le due Della-Volta, dans la Fille du Tambour-major, elle répond à tout : « Je le savais bien ! »

La Commission d'art public genevoise a, chaque année, une séance annuelle publique, où elle rend compte de son activité aux personnes que cela intéresse.

Au nombre des questions sur lesquelles s'est portée son attention est celle de l'« enlaidissement des cimetières ». C'est un point très délicat. Il semble que, dans un domaine où le sentiment occupe, ou devrait occuper la première place, il faille laisser à chacun entière liberté d'honorer comme il l'entend la mémoire de ceux qu'il a perdus. La Commission

genevoise en a jugé différemment. Elle estime que pour très grande que doive être, en tel cas, la liberté individuelle, il ne faut pas lui laisser tout à fait libre carrière. Une circulaire a été adressée aux municipalités pour obtenir leur appui. Quatre communes ont pris des arrêtés d'interdiction contre certains ornements funéraires d'un goût très discutable, tout en fixant une échéance raisonnable pour l'enlèvement de ce qui existe.

Une excellente et intéressante brochure a été publiée sur le sujet par M. H. Correvon, qui fait, tout à notre désavantage, des comparaisons entre les cimetières américains — de vrais parcs — et les nôtres. Il montre, sans peine aucune, que l'art et le bon goût sont partout à leur place, même dans le séjour des morts.

★

La Commission d'art public de Genève organise aussi chaque année des concours de façades. A propos du dernier de ces concours, celui de 1905, l'impression générale a été favorable et le jury constate avec une très grande satisfaction, les véritables efforts faits par un certain nombre d'architectes, pour sortir de la banalité courante, et pour éviter le manque de goût, qui caractérise, en général, la plupart des constructions de notre époque.

Indépendamment des décos peintes, ne pourraient-on pas chercher à tirer un meilleur parti des matériaux de couleurs différentes que nous possédons dans la contrée ? s'est demandé avec raison le jury.

L'écuelle de Minet. — Touriste, buvant une tasse de lait dans une chaumiére :

— Dites-moi, ma bonne femme, pourquoi votre chat ne me quitte-t-il pas des yeux ?

— C'est qu'il est tant intelligent : il surveille son écuelle !

Le travail de tête. — Le docteur à un client venu à son cabinet de consultations :

— Vous devriez vous abstenir de tout travail de tête.

— Hélas ! comment faire alors ?

— Vous êtes peut-être écrivain ?

— Non, carçon coiffeur.

Où l'on va.

Aujourd'hui, au Casino-Théâtre, soirée annuelle de l'*Harmonie lausannoise*. Le programme a un mérite tout particulier et fort rare : il est court. Sept morceaux de musique et une comédie de Pierre d'Antan. C'est parfait et très suffisant. A la bonne heure, vont s'écrier danses, danseurs, journalistes et, avec eux, nombre d'auditeurs qui n'aiment pas à passer leur nuit sur une banquette.

★

La loi du pardon. — Maurice Landay, qui eut 300 représentations à Paris, sera redonné, ce soir, une dernière fois, par le Théâtre du Peuple. *Prix réduits.*

★

THÉÂTRE. — Demain, en matinée, *Le Maître de Forges et les Surprises du divorce* ; le soir, *Jeunesse*, de Picard, et *Tir au Flanc*. — Mardi, *Chéri*, vaudeville. Pas pour les pensionnats. — Jeudi, *Le Réveil*, une première. La saison de comédie touche à sa fin ; encore quelques soirées.

★

KURSAAL. — Maintenant, c'est connu : chaque vendredi le Kursaal renouvelle son programme. On sait tout aussi bien que la direction apporte à la composition de ses spectacles un soin tout particulier, dont témoigne très éloquemment, d'ailleurs, l'affluence toujours croissante des spectateurs.

Si vous préférez une santé stable

une séénité de bon aloi et toujours égale et le goût au travail, à l'odeur et au goût fugitifs de produits très irritants qui ont pour suite l'abattement et la mauvaise humeur, faites du Café de malt votre boisson journalière.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.

Lausanne. — *Imprimerie Guilloud-Howard.*
Ami FATO, successeur.